

# RAPPORT FINANCIER DES AVT

## Exercice comptable 2017

Toute l'activité de la Villa Claude Cayeux a été transférée à l'ALPHI.

De ce fait, l'association des Amis de Vaulserre et du Trièves ne gère plus qu'une seule structure : l'Ermitage Jean Reboul.

Ce centre de séjour, parfaitement adapté pour l'accueil de public handicapé, a pour vocation d'accueillir en vacances des personnes en situation de handicap. Il est ouvert à toute l'année, et peut accueillir jusqu'à 73 personnes avec deux structures distinctes : "L'Ermitage", le bâtiment "historique" qui a été récemment rénové et Le "Pavillon", construit plus récemment.

L'association a entièrement à sa charge, sans convention ni subvention, la gestion de l'établissement.

### 1) L'ERMITAGE JEAN REBOUL

#### ERMITAGE JEAN REBOUL

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
C.A. (accueil et séjours)	348 680,90 €	312 601,10 €	357 654,00 €	397 165,00 €	391 734,00 €	441 191,00 €
Masse salariale (nets des aides)	208 942,91 €	207 237,86 €	221 000,00 €	279 000,00 €	229 981,00 €	255 262,00 €
Résultat comptable	- 115 485,99 €	- 135 079,91 €	- 86 867,00 €	- 76 815,00 €	- 51 503,00 €	- 4 716,00 €
Dotation aux amortissements et provisions	79 327,12 €	85 846,66 €	76 136,37 €	64 323,00 €	72 896,00 €	41 634,00 €
Capacité d'autofinancement (1)	- 36 158,87 €	- 49 233,25 €	- 10 730,63 €	- 12 492,00 €	21 393,00 €	36 918,00 €
% de la masse salariale/CA	60%	66%	62%	70%	59%	58%

A la lecture du compte de résultat 2017 de l'Ermitage Jean Reboul, 3 constats sont à noter par rapport à l'exercice comptable 2016 :

- l'établissement arrive désormais au point d'équilibre, les charges de fonctionnement sont bien maîtrisées ;
- le chiffre d'affaires a augmenté de 12,6 % et la perte comptable a diminué de 90,8 % ;
- la masse salariale a augmenté de 11 %.

#### Chiffre d'affaires

L'Ermitage Jean Reboul accueille deux types de séjours :

- les séjours organisés par l'association - dits "séjours AVT", où les adultes handicapés s'inscrivent individuellement directement (adhérents) ;
- des accueils et prestations "clés en main" ou "sur mesure" pour des organismes tels que l'APAJH qui possèdent leur propre encadrement.

On constate qu'entre 2017 et 2016, le nombre de nuitées a légèrement baissé. Cette baisse est compensée par une augmentation des tarifs et par la tarification de nouveaux produits comme la location de véhicules.

### Masse salariale

Confrontés à des difficultés de recrutement d'animateurs bénévoles pour les séjours AVT, nous avons décidé de salarier depuis 2014 les animateurs qui le souhaitent. C'est pourquoi, la masse salariale a augmenté. En 2017, la masse salariale a augmenté de 11 % par rapport à 2016 notamment parce que les aides de l'État ont diminué. Ainsi, elle représente 255 262 € en 2017 soit 58 % du chiffre d'affaires contre 229 981 € en 2016 soit 59 % du chiffre d'affaires.

### Résultat comptable et capacité d'autofinancement (CAF)

La perte comptable de l'Ermitage Jean Reboul en 2017 (- 4 716 €) a diminué de 91 % par rapport à l'exercice 2016 (- 51 503 €).

La CAF est excédentaire en 2017 (36 918 €) et a augmenté de 73 % par rapport à l'exercice 2016 (21 393 €).

## 2) L'ASSOCIATION SEULE

### EXTRAIT DU COMPTE DE RÉSULTAT DES AVT (seule)

#### Transfert des bâtiments de la VCC aux AVT en 2015

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat comptable	29 640 €	63 215 €	69 576 €	-88 662 €	-22 782 €	47 293 €

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cotisations	52 330 €	48 768 €	47 792 €	53 991 €	37 167 €	46 790 €
Dons		26 194 €	34 716 €	772 €		
<b>TOTAL</b>	<b>52 330 €</b>	<b>74 962 €</b>	<b>82 508 €</b>	<b>54 763 €</b>	<b>37 167 €</b>	<b>46 790 €</b>

Le résultat comptable de 2017 est de 47 293 €. Il s'explique par la reprise de la provision prudhomme de 63 000 € ainsi que la reprise d'un amortissement dérogatoire de la Villa Claude Cayeux pour 16 000 €.

D'autre part, l'autofinancement s'améliore nettement. Il permet désormais de couvrir les investissements courants.

C'est toujours la générosité de nos adhérents et sympathisants qui permet de financer l'Ermitage Jean Reboul et donc de faire perdurer l'œuvre du Père GAUTHIER.

## 3) LES AVT (Association combiné avec Ermitage Jean Reboul)

Les résultats consolidés (Association + Ermitage) sont présentés, avec les commentaires du CER France, notre expert-comptable, dans le document annexé au présent rapport et envoyé avec la convocation à l'assemblée générale du 16 juin 2018.

\*\*\*\*\*